



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## perspectives

Question écrite n° 119833

### Texte de la question

Après le succès qu'ont constitué les Premières Rencontres internationales sur la mémoire organisées à Paris, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les actions de mémoire partagée qui ont été réalisées, mises en oeuvre ou sont envisagées avec la Nouvelle-Zélande.

### Texte de la réponse

Les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée, organisées à Paris en octobre 2006, ont été une grande réussite en permettant, pour la première fois, le rassemblement, dans une même enceinte, d'une part, de représentants civils et militaires et de témoins de vingt-quatre pays liés à la France par la mémoire combattante et, d'autre part, de jeunes générations appelées à tirer des enseignements de l'histoire des conflits du XXe siècle. Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que la Nouvelle-Zélande, signataire avec la France depuis juin 2004 d'un accord de mémoire partagée, est particulièrement concernée par cette notion, son identité s'étant forgée sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale par les sacrifices consentis. En effet, 18 150 Néo-Zélandais périrent sur les 128 000 qui furent mobilisés. En 2004, le corps d'un soldat néo-zélandais inconnu a été exhumé à Longueval (Somme), puis transféré à Wellington pour y être honoré perpétuellement. Plus récemment, les travaux d'historiens néo-zélandais en France, facilités par les services du ministère de la défense, ont permis la réalisation d'un ouvrage novateur, copréfacé par le Premier ministre néo-zélandais et par le ministre délégué aux anciens combattants, sur la participation de la Nouvelle-Zélande au débarquement du 6 juin 1944. Par ailleurs, de nouvelles initiatives se développent avec, notamment, l'inauguration du monument de Christchurch, le 7 mars 2007, en présence d'une délégation française de la ville du Quesnoy et l'extension du parc situé face au monument aux morts de Wellington où se trouve la tombe du soldat inconnu, le projet de création d'une fondation par les autorités néo-zélandaises, dont l'objectif principal consisterait à financer la venue en Europe de jeunes d'âge scolaire sur les lieux de mémoire néo-zélandais et, enfin, l'idée de jumeler ou de faire parrainer des cimetières militaires néo-zélandais du nord de la France, par des établissements scolaires des deux pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119833

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2007, page 2290

**Réponse publiée le** : 15 mai 2007, page 4430